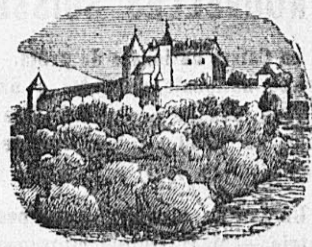




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. 1 an, Fr. 4.50
" 6 mois " 2.50
Etranger. 1 an " 9.—
" 6 mois " 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 7⁰⁵ 10²² 2⁴⁵ 5⁰⁰. — BULLE, arr. 9⁰⁵ 12¹² 4²⁷ 8⁴¹.

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Boulay (Cercle catholique 1^{er} étage)

La Fête d'actions de grâces.

Cette année, plus que jamais, le peuple suisse avait à célébrer dignement la Fête fédérale d'actions de grâces. En effet, au milieu de l'Europe en feu, notre pays bien-aimé est exempt pour le moment des horreurs de la guerre et, grâce à la protection divine et au sentiment de sa cohésion, de sa force et de l'unanimité des sentiments confédéraux, on doit espérer que cette immunité subsistera jusqu'à la fin du conflit.

Il y a quelque chose de paradoxal de constater que, lorsque la plupart des Etats de l'Europe se sont rués les uns sur les autres dans une fureur de destruction et de meurtre, lorsque à toutes nos frontières nous voyons les villes et les villages incendiés, leurs habitants massacrés ou chassés de leurs demeures, notre petite Suisse reste calme et jouit des bienfaits ineffables de la paix. Et cependant, on ne saurait nier qu'il n'y ait là autre chose que la volonté exprimée par les Puissances signataires du traité qui garantissait notre neutralité. Cette autre chose, c'est d'abord la protection divine, protection pour laquelle la Suisse a institué la fête d'actions de grâces que nous avons célébrée dimanche dernier.

D'aucuns objecteront sans doute que nous souffrons néanmoins de l'état de guerre, que la vie économique est arrêtée, que les affaires ne marchent pas, que beaucoup de citoyens sont sans travail, que la misère est à nos portes, etc. Tout cela est vrai. Mais ne devons-nous pas nous estimer des plus heureux si, au prix de ces sacrifices inévitables, nous pouvons être dispensés des horribles choses qui sont le fruit des batailles. Nous avons du moins la paix, cette paix à laquelle nous tenons du plus profond de nos cœurs, non pour nous seuls, mais pour tout ce qui constitue notre Patrie.

Nous avons dit que cette immunité était due également à l'union de tous les enfants de la Suisse. Cette union, qui a toujours fait la force de notre pays, existe encore et sans doute plus que jamais. C'est en effet en face du danger que les membres de la famille resserrent les liens qui les unissent.

Verrions-nous sans horreur des frères et des sœurs se chamailler entre eux pendant que la maison de leur voisin brûle, menaçant de communiquer l'incendie à leur patrimoine? Ce ne serait guère le moment de donner cours à leurs mesquines rivalités; au contraire, ils uniraient leurs efforts pour sauvegarder leur héritage.

Mais cela les empêchera-t-il de discuter des causes qui ont détruit le patrimoine voisin? Devront-ils s'abstenir de tout commentaire, de toute réflexion? Ce serait exiger d'eux un sacrifice au-dessus de leurs forces. Ce serait leur faire abdiquer tout esprit de liberté.

Il en est de même dans le conflit qui met aux prises tous nos voisins. Il peut nous être interdit de porter des jugements sur les affaires de la guerre, sur les opérations en cours; mais il ne saurait être admis que nous nous interdissions tout commentaire au sujet des origines du conflit, ni surtout au sujet des actes des belligérants qui sont contraires au droit des gens, au droit de la guerre.

Personne évidemment ne nous empêchera de porter nos sympathies vers celui des belligérants qui nous tient de plus près par les affinités de langue et de race. On ne saurait reprocher à nos Confédérés de langue allemande de vouer un culte à leur voisin du Nord, pas plus qu'il serait injuste de chercher à empêcher les nôtres d'aller vers nos voisins de l'Ouest.

C'est sans doute dans la crainte d'un froissement entre les deux principaux éléments de notre population que l'on cherche à empêcher toute manifestation en faveur de l'un ou l'autre des belligérants.

Mais de là à dominer le sentiment d'horreur qu'ont suscité les événements de Belgique, le bombardement de villes ouvertes, la destruction de Louvain, il y a loin. Du reste, la plus grande partie des organes de la presse de la Suisse allemande ont stigmatisé ces actes, preuve nouvelle que nos Confédérés ressentent aussi violemment que nous le sentiment de réprobation qu'inspirent les violations flagrantes du Droit. Et ce sentiment-là contribuera encore à resserrer les liens qui nous unissent dans un même amour de notre Patrie.

Les horreurs de Louvain.

Suite et fin.

Un témoin oculaire, qui a quitté Louvain le 30 août dernier, s'est exprimé en ces termes :

« A Weert Saint-Georges j'ai interrogé les habitants sur les causes des outrages allemands et ils m'ont affirmé de la façon la plus absolue qu'aucun des habitants n'avait tiré, que les armes avaient d'ailleurs été préalablement déposées; mais que les Allemands s'étaient vengés sur la population de ce qu'un militaire belge, appartenant au corps de la gendarmerie, avait tué un uhlan.

« La population restée à Louvain est réfugiée dans le faubourg de Héverlé, où elle est entassée, la population ayant d'ailleurs été chassée de la ville par les troupes et l'incendie.

« Un peu au-delà du Collège américain, l'incendie a commencé et la ville est entièrement détruite, à l'exception de l'Hôtel-de-Ville et de la gare. Aujourd'hui, d'ailleurs, l'incendie continuait, et les Allemands, loin de prendre des mesures pour l'arrêter, paraissent entretenir le feu en y jetant de la paille, comme je l'ai constaté dans la rue joignant l'Hôtel-de-Ville. La cathédrale, le théâtre, sont détruits et effondrés, de même que la bibliothèque; la ville présente, en somme, l'aspect d'une vieille cité en ruines, au milieu de laquelle circulent seulement des soldats ivres, portant des bouteilles de vin et de liqueurs, les officiers eux-mêmes étant installés dans des fauteuils autour de tables et buvant comme leurs hommes.

« Dans les rues pourrissent, au soleil, des chevaux tués, déjà complètement enflés, et l'odeur de l'incendie et de la pourriture est telle qu'elle m'a poursuivi longtemps. »

La commission n'est pas parvenue jusqu'ici à recueillir des renseignements sur le sort du bourgmestre de Louvain, ni sur celui des mobiles retenus en otage.

Des faits qui lui ont été signalés jusqu'à présent, la commission croit pouvoir tirer les conclusions suivantes :

« Dans cette guerre, l'occupation est suivie systématiquement, parfois même précédée et accompagnée de

violences contre la population civile qui sont également contraires aux lois conventionnelles de la guerre et aux principes les plus élémentaires de l'humanité.

La façon de procéder des Allemands est partout la même. Ils s'avancent le long des routes en fusillant les passants inoffensifs, particulièrement les cyclistes, et même les paysans occupés sur leur passage aux travaux des champs.

Dans les agglomérations où ils s'arrêtent, ils commencent par réquisitionner les aliments et les boissons qu'ils consomment ensuite jusqu'à l'ivresse.

Parfois, de l'intérieur des maisons inoccupées, ils tirent des coups de fusil au hasard et déclarent que ce sont des habitants qui ont tiré. Alors commencent des scènes d'incendie, de meurtre, et surtout de pillage, accompagnés d'actes de froide cruauté qui ne respectent ni le sexe ni l'âge. Là même où ils prétendent connaître le coupable des faits qu'ils allèguent, ils ne se bornent pas seulement à l'exécuter sommairement, mais en profitent pour décimer la population, piller toutes les habitations, puis y mettre le feu.

Après un premier massacre exécuté un peu au hasard, ils enferment les hommes dans l'église de la localité, puis ordonnent aux femmes de rentrer chez elles et de tenir ouvertes, pendant la nuit, la porte de leurs demeures.

Dans plusieurs localités, la population mâle a été dirigée sur l'Allemagne, pour y être contrainte, parait-il, à exécuter les travaux de la moisson, comme aux jours de l'esclavage antique. Les cas sont nombreux où l'on force les habitants à servir de guides, à exécuter des tranchées et des retranchements pour les Allemands. »

La commission annonce que les documents et dépositions sur lesquels s'appuient ces constatations seront publiés. Elle était composée de MM. Cooreman, président, Ernest de Runswyc et Orts, secrétaires, comte Goblet d'Alviella, Ryckmans, Strauss, van Cutsem. Bien que tous ses membres soient des hommes d'une haute honorabilité, on éprouve encore quelque peine à croire à tant d'atrocité et de sauvagerie.

NOUVELLES SUISSES

La Caisse nationale de prêts. — La Caisse nationale de prêts a fixé au 5 % le taux de ses prêts. Elle rappelle au public qu'elle commencera ses opérations le 21 septembre.

Un don de 50.000 francs pour la patrie. — M. H. Herold, citoyen suisse, habitant Paris, a fait don au Conseil fédéral de 50.000 francs pour la patrie. De vifs remerciements ont été adressés au généreux donateur.

Douanes suisses. — Suivant les données provisoires du Département fédéral des douanes, l'importation des marchandises en Suisse a été, dans les six premiers mois de l'année courante, de 904,189,594 fr., contre 945 millions 366,278 fr. dans la période correspondante de l'an passé. Les exportations ont atteint la valeur de 699 millions 357,207 francs contre 668,543,275 francs en 1913. Ne sont pas compris dans ces chiffres les métaux monnayés.

Trafic interrompu. — Selon des renseignements qui viennent d'arriver, le trafic est interrompu depuis plusieurs jours sur la ligne badoise du Rhin à la suite de transports de troupes. La ligne de Mulhouse, sur la rive droite du Rhin, est encore barrée. Les transports de charbon d'Allemagne en Suisse seront interrompus pour un certain temps.

A L'ÉTRANGER
La guerre en Europe.

Lunéville libérée.

Nancy, 18. — L'Eclair de Nancy publie les renseignements suivants sur l'occupation et l'abandon de Lunéville par les Allemands :

« Les Allemands ont abandonné Lunéville samedi matin. Leur mouvement de retraite s'est dessiné dans la nuit. Dès les premières heures du jour, toute la garnison était partie. La population respirait. Dans la matinée, le sous-préfet, qui était resté là pendant l'occupation, se dirigeait vers Nancy par la forêt de Vitremont, pour rendre

compte au préfet de Meurthe-et-Moselle de la situation. Pendant ce temps, M. Georges Keller, maire de Lunéville, qui a défendu les intérêts de ses concitoyens avec la plus vaillante énergie, s'occupait sur les lieux mêmes de remédier autant que possible aux maux causés par cette occupation de vingt et un jours, pendant lesquels Lunéville a été privée de toute communication avec le reste du pays.

La sous-préfecture a été brûlée par les obus français. L'Hôtel-de-Ville a été incendié par les Allemands, non pas par un bombardement, mais par le feu mis à la main. Quatre-vingts maisons environ ont été brûlées ou bombardées. On n'avait plus ni gaz, ni électricité, ni pétrole pour s'éclairer, il fallait user de bougies. Trente sacs de farine par jour devaient servir à nourrir la population. Depuis une quinzaine de jours, on n'avait plus de viande. Les habitants de Lunéville ont réellement souffert. Aussi comprennent-ils leur joie samedi matin. Le préfet s'est rendu samedi après midi à Lunéville. Le commandant d'armes a repris ses fonctions dans la soirée de samedi. Tous les ponts aux alentours de Lunéville ont été coupés par les Allemands.

Un navire anglais coulé.

L'Amirauté annonce que le navire-école anglais *Fisguard* coula dans la Manche.

Il y a 21 morts; 43 hommes ont été sauvés.

Les Allemands ont détruit la cathédrale de Reims.

Bordeaux, 20. — Le bombardement de la cathédrale de Reims, commencé depuis plusieurs jours, a réussi enfin, hier à mettre le feu à l'édifice. (Havas.)

La Bataille de l'Aisne.

Paris, 21. — Après six jours de bataille, nul doute que la situation ne soit toujours plus favorable pour les alliés, quoique l'issue du combat ne soit pas imminente.

Le fait que les Français ont pris pied sur le plateau de Croanne à l'Est et que les Allemands n'ont pas réussi à les déloger rend toujours plus critique la position de l'armée de von Kluck, qui court le risque évident d'être enveloppé. D'autre part, si l'a-

vance à l'ouest de l'Argonne continue à s'accroître, la situation peut devenir critique pour l'armée de von Bulow, qui reste accrochés sur les hauteurs au nord de Reims, où les Français ont conquis Pompelle.

CANTON DE FRIBOURG

Tirage financier. — Le 72^e tirage des primes de l'emprunt de 1878 de la ville de Fribourg a eu lieu le 15 septembre.

Le n° 11 de la série 4060 gagne 14,000 francs. Gagnent 500 fr. les n° 19 de la série 1168, 5 de la série 4756, 3 de la série 10748.

Prime de 50 fr. séries 932. n° 7; 1278. n° 7; 2459, n° 16; 2727, n° 1 et 20; 3261, n° 20; 3377, n° 14, 15 et 17; 3382, n° 13; 3522, n° 19; 4017 n° 11; 4193, n° 18; 4255, n° 5; 4720 n° 11; 4994, n° 19; 5893, n° 14; 6416, n° 6 et 7; 6633, n° 4; 6652, n° 9; 9205, n° 3; 9305, n° 3; 9310, n° 16; 9319, n° 8; 9557, n° 12; 9774, n° 19; 10241, n° 13; 10617, n° 25; 10748, n° 7.

Prime de 40 fr. séries 434. n° 13; 1168, n° 18; 1278, n° 25; 3261, n° 5; 3329, n° 15; 3802, n° 23; 5230, n° 20; 6930, n° 7; 9557, n° 20; 10194, n° 2.

Le feu. — Un incendie a détruit, vers minuit, dans la nuit de jeudi à vendredi, un vaste bâtiment construit presque tout en bois et situé à Montagny-la-Ville, sur la route conduisant de cette localité à Dompierre. L'immeuble, propriété de trois modestes ménages, a été entièrement consumé, avec la presque totalité du mobilier, ainsi que des fourrages appartenant à des voisins. On ignore la cause du sinistre.

— Un commencement d'incendie a éclaté dans la batteuse mécanique de Châbles, à la suite du surchauffement du moteur. Les dégâts sont peu importants.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Dans la nuit de lundi à mardi, est mort, à l'âge de 70

ans, M. Auguste Glasson, négociant, à Bulle.

M. Auguste Glasson avait fondé à Bulle un commerce de fer auquel il donna une importante extension. Commerçant loyal et avisé, citoyen intègre et dévoué aux intérêts généraux du pays, il s'acquit l'estime et la considération générales, et conserva de sérieuses et sympathiques relations.

M. Glasson joua un rôle assez important dans les affaires publiques. Il remplit longtemps les fonctions de conseiller communal et fut également syndic de sa ville natale. Ses connaissances commerciales lui acquirent les fonctions de membre des Conseils d'administration de la Banque Populaire de la Gruyère et de la Société électrique de Bulle.

Nos sociétés locales perdent en lui un soutien dévoué.

Que la famille si durement éprouvée agrée ici l'expression de notre sympathie et nos condoléances.

Le Jeune fédéral. — Bulle a célébré dignement la fête fédérale d'actions de grâces. Avec le concours des troupes d'automobilistes militaires, une manifestation avait été organisée. Malheureusement, cette manifestation ne put avoir lieu en plein air, comme cela avait été prévu, vu l'état déplorable de la température. Néanmoins, elle n'en fut pas moins très belle et imposante. La grande salle de l'Hôtel-de-Ville abrita les participants, militaires, autorités, sociétés philharmoniques et le public.

On a fort goûté les allocutions de M. le curé de Bulle, Dr Alex, et de M. Merminod, pasteur. M. Lacherai fils, avocat, à Genève, en une langue académique et avec des accents vibrants de patriotisme, prononça un discours qui fut fort applaudi.

La Musique et la Chorale ne pouvaient manquer à leur rôle en cette circonstance. Comme en toutes les manifestations publiques, elles se sont prodiguées. Morceaux de musique et de chant ont alterné et ces deux sociétés ont rehaussé l'éclat de la manifestation.

Le Cantique suisse, chanté par toute l'assistance, avec accompagnement de la Musique, a clos la fête dont tous les participants conserveront un souvenir ému.

La foire de la St-Denis.

Les prévisions ne sont, hélas ! pas brillantes. Le temps, les événements, l'absence des marchands étrangers, tout cela n'est pas pour donner à notre grande foire l'élan et l'importance qu'elle doit avoir.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

LA
Veuve Rouge !

(Grand roman dramatique)

PAB
GEORGES DE BOISFORÉT

Alors quoi ? L'abandonner dans la rue, dans un quartier lointain d'indigents où ceux qui le ramasseraient, s'ils ne le gardaient pas, s'ils ne l'associaient pas à leur misère, le transporteraient à l'hospice des Enfants-Assistés.

L'hospice des Enfants-Assistés où, dès qu'il aurait l'âge, on le placerait dans une usine ou plutôt encore chez des paysans près desquels il serait astreint aux durs travaux de la terre, où à la sueur de son front il gagnerait un pain amer dans la demeure d'étrangers, rudes, brutaux souvent, et qui n'auraient pour lui ni égard, ni ménagement.

Il serait malheureux... très malheureux à coup sûr.

N'était-ce pas là ce qu'il voulait, lui, Ro-

bert ?
Lorsqu'il avait eu cette idée il s'était dit aussitôt :

— Oui, c'est cela... je vais le déposer au coin d'une rue sur mon chemin... à la Chapelle... à Clignancourt... ou ailleurs... Et la destinée que je lui ménage s'accomplira.

Mais il avait compris peu après la folie de son projet.

Non, ce n'était pas directement à l'Hospice des Enfants-Assistés que les gens par qui il serait ramassé le porteraient, mais au bureau du commissaire de police de leur quartier.

Celui-ci aviserait la Préfecture.
Et tout de suite l'on découvrirait que l'enfant abandonné par des mains criminelles n'était autre que celui enlevé à l'hôtel de l'avenue des Champs-Élysées par le meurtrier de la marquise.

Dans ces conditions, que valait sa vengeance à lui, Robert ?

Elle n'existait plus.

Pourquoi alors avait-il — en serrant un peu plus fort qu'il ne le voulait peut-être — étranglé une femme qui se débattait... qui appelait à l'aide pour sauver son fils ?... Oui

pourquoi ce meurtre et le rapt qui l'avait suivi si c'était pour aboutir à un pareil résultat !...

Il eut un rire muet, un rire effrayant :

— Allons... je me croyais intelligent... et je suis, moi aussi, une brute... une vulgaire brute... J'allais faire du joli travail !...

« D'ailleurs même si cet enfant n'était pas rendu aux siens... même si des gens que je ne connais pas l'adoptaient... ou le remettaient à l'hospice des Enfants-Assistés... à quoi ça m'avancerait-il ?... »

« Ce n'est pas pour cela que je l'ai pris à sa mère !... »

« J'ignorerais tout de sa destinée. Or, je veux savoir ce qu'il adviendra de lui. Je veux que, sans rémission possible, il soit malheureux dans la vie comme je le suis, comme l'a été ma pauvre petite Reine. »

« Pourquoi aurais-je pitié ? »

« Personne n'a eu pitié d'elle et de moi. »

« Et nous étions deux enfants aussi !... »

« On l'a laissée mourir. »

« Ce fils de riches doit venger tous les déshérités du monde !... »

« Je veux le suivre pas à pas dans l'existence... l'entendre gémir quand il aura froid,

pleurer quand il aura faim... Et plus tard, lorsque, comme moi, il maudira la société pour les crimes qu'elle commet, je veux encore être à ses côtés pour lui dire : Frappe les riches ! ce sont eux qui font mourir les pauvres !... »

Oui, mais en attendant, à qui le confier ? Qui voudrait secrètement en assumer la charge ?

Se faire sa complice, à lui, Rob ?...

Car c'était d'une femme seule qu'il pouvait attendre une aide efficace, indispensable.

Pour elle c'était risquer beaucoup : la prison, les travaux forcés.

Quelle femme y consentirait ?

Dans un cri de joie, tout à coup, un nom avait jailli de ses lèvres :

— La Veuve Rouge !

Pourquoi n'avait-il pas songé à elle plus tôt ?

La Veuve Rouge ! De celle-là il était sûr... aussi sûr que de lui-même... Même s'il était soupçonné, arrêté, même si, d'une façon ou d'une autre il venait à disparaître un jour, elle continuerait son œuvre de vengeance... Elle s'y emploierait, corps et âme, féroce-

Bulle. — Nous amateurs on charmant Victor Tissoot, en vente Morel, au profit de suisse.

Une question. — Dans son numéro de septembre *Avis de Bulle* intitulé *démons*, une armée de 40.000 hommes venant de troupes anglaises en Europe. Voudrait-elle nous dire qu'il existe entre ces troupes les actes en Belgique encourant la réprobation ?

Le temps qu'il... toutes les parties de la des Alpes du moins, armées nombreuses sur l'épuration qui, partout, délabrement. Partout chutes de neige sont si atteignent en certains hauteurs considérables. dans les Grisons, on a chute de neige atteind d'un mètre.

Dans la Gruyère, il hauteurs toute la jour. che. Dans la nuit de dimanche il neigeait jusque dans le matin, on ne fat pas s... des gréablement impre... tater que la neige couvrait les montagnes et qu'elle jusqu'à huit cents mètres.

La souscription... Rouge. — Voici les noms parvenus au point de la Croix Rouge de M. Paul Reichenbach et Rue de la Promenade.

Dons en argent
La Tour. — MM. Sw. ss condens ed milk La Tour-de-Trême, 15 fr. Antonie, 20 fr. M. Favre, 10 fr. M. 5 fr. MM. Gremand, Piolet Alfred, 5 fr. R 5 fr. Mlle Rétornaz A Famille Beaud-Comba rie Favre, 5 fr. M. Bi Clavei, 7 fr. M. Léon L yme, 5 fr. M. Roba Anonyme, 5 fr. MM. fr. Dupasquier Oscar, Alfred, 5 fr. Grét Cé Pittet, 5 fr. Strebel, Anonyme, 3 fr. MM. ques, 3 fr. Wirtz Eug rendes Sœurs Enseign nyme, 3 fr. M. Pasqu

ment, implacablement. L'enfant du marquis en bonnes mains ! Il y avait plusieurs an qu'il avait.

Comme lui, plus que l'une révoltée, une anarchole reculant devant rien chaîne de la société.

Elle aussi avait un pas Quinquagénaire, viva on ne savait de quoi, de planches, près des fortifications, veuve d'un libertaire damné pour un attentat y avait eu mort d'homme en province, avait été en Guyane, dont le climat creusé la tombe où il est rommeil.

Sa femme, Pégasie, l'une des « compagnons » mais la « Veuve Rouge » l'attendait un rôle ignoré peut être.

Car, davantage encore, dont elle portait le deuil noir, mais d'une robe, rouge comme le sang qu'

Glassion, négociant, à
Glassion avait fondé à
force de fer auquel il
importante extension. Com-
t avisé, citoyen intègre
intérêts généraux du
l'estime et la consi-
les, et conserva de sé-
athiques relations.

ous un rôle assez im-
affaires publiques. Il
mps les fonctions de
unal et fut également
le natale. Ses connais-
sances lui acquirent les
mbre des Conseils d'ad-
la Banque Populaire
t de la Société électri-

locales perdent en lui
ué.
e si durement éprouvée
ession de notre symp-
olances.

fédéral. — Bulle a
ent la fête fédérale
ccès. Avec le concours
automobilistes militai-
estation avait été orga-
eusement, cette mani-
ut avoir lieu en plein
a avait été prévu, vu
le de la température,
e n'en fut pas moins
imposante. La grande
de-Ville abrita les par-
aires, autorités, socié-
tiques et le public.

**La souscription de la Croix
Rouge.** — Voici la 5^{me} liste des
ous parvenus au poste de souscrip-
on de la Croix Rouge, à Bulle (Bu-
reaux de M. Paul Reichlen, Grand' rue
et Rue de la Promenade, N° 16).

La Tour. — MM. Nestlé et Anglo
Swiss condensé milk Co, Scieries de
La Tour-de-Trême, 150 fr. Mlle Da-
son Antonie, 20 fr. M. le révérend
curé Favre, 10 fr. M. l'Abbé Gremaud
5 fr. MM. Gremaud, receveur, 5 fr.
Piolet Alfred, 5 fr. Rétornaz Strelbel,
5 fr. Mlle Rétornaz Alexandrine, 5 fr.
Famille Beaud-Combaz, 5 fr. Mlle Ma-
rie Favre, 5 fr. M. Binz, 5 fr. Mmes
Clavel, 7 fr. M. Léon Remy, 5 fr. Ano-
nyme, 5 fr. M. Robadey Denis, 5 fr.
Anonyme, 5 fr. MM. Paul Glassion, 5
fr. Dupasquier Oscar, 5 fr. Dupasquier
Alfred, 5 fr. Grêt Célestin, 5 fr. A.
Pittet, 5 fr. Strelbel, vétérinaire, 5 fr.
Anonyme, 3 fr. MM. Dupasquier Jac-
ques, 3 fr. Wirtz Eugène, 3 fr. Révé-
rendes Sœurs Enseignantes, 3 fr. Ano-
nyme, 3 fr. M. Pasquier Louis, 3 fr.

de la St-Denis. —
ne sont, hélas ! pas bril-
ps, les événements, l'ab-
chands étrangers, tout
pour donner à notre
l'élan et l'importance

ment, implacablement.
L'enfant du marquis de Croix-Luc serait
en bonnes mains !
Il y avait plusieurs années qu'il la con-
naissait.

Comme lui, plus que lui encore, elle était
une révoltée, une anarchiste prête à tout et
qui reculait devant rien pour assouvir sa
haine de la société.

Elle aussi avait un passé tragique.
Quinquagénaire, vivant misérablement,
on ne savait de quoi, dans une cahute en
planches, près des fortifications, elle était
veuve d'un libertaire militant qui, con-
damné pour un attentat à la dynamite où il
y avait eu mort d'hommes, lors d'une grève
en province, avait été envoyé au bagne, à la
Guyane, dont le climat meurtrier avait
creusé la tombe où il dormait du dernier
sommeil.

Sa femme, Pélagie, la « mère Pélagie »
que les « compagnons » appelaient désor-
mais la « Veuve Rouge », avait joué dans
l'attentat un rôle ignoré, le principal rôle
peut être.
Car, davantage encore que l'ex-forçat
dont elle portait le deuil, non pas vêtue de
noir, mais d'une robe, toujours la même,
rouge comme le sang que — seule elle le

Bulle. — Nous signalons aux
amateurs un charmant tableau de Mme
Victor Tissot, en vente à la librairie
Morel, au profit de la Croix-Rouge
suisse.

Une question. — On nous écrit :
Dans son numéro de samedi, la *Feuille
d'Avis de Bulle* intitulée *Une armée
de démons*, une armée indoue de 30 à
40.000 hommes venant renforcer les
troupes anglaises en Europe.

Voudrait-elle nous dire la différence
qu'il existe entre ces troupes et celles
dont les actes en Belgique et ailleurs
encourent la réprobation universelle ?

Le temps qu'il fait. — De
toutes les parties de la Suisse, au Nord
des Alpes du moins, arrivent des plain-
tes nombreuses sur l'état de la tem-
pérature qui, partout, a baissé consi-
dérablement. Partout également, des
chutes de neige sont signalées ; celles-
ci atteignent en certains endroits des
hauteurs considérables. C'est ainsi que,
dans les Grisons, on a vu la dernière
chute de neige atteindre une hauteur
d'un mètre.

Dans la Gruyère, il a neigé sur les
hauteurs toute la journée de diman-
che. Dans la nuit de dimanche à lundi,
il neigeait jusque dans la vallée. Lundi
matin, on ne fut pas surpris, quoique
désagréablement impressionné, de cons-
tater que la neige couvrait toutes nos
montagnes et qu'elle était descendue
jusqu'à huit cents mètres.

**La souscription de la Croix
Rouge.** — Voici la 5^{me} liste des
ous parvenus au poste de souscrip-
on de la Croix Rouge, à Bulle (Bu-
reaux de M. Paul Reichlen, Grand' rue
et Rue de la Promenade, N° 16).

Dons en argent :
La Tour. — MM. Nestlé et Anglo
Swiss condensé milk Co, Scieries de
La Tour-de-Trême, 150 fr. Mlle Da-
son Antonie, 20 fr. M. le révérend
curé Favre, 10 fr. M. l'Abbé Gremaud
5 fr. MM. Gremaud, receveur, 5 fr.
Piolet Alfred, 5 fr. Rétornaz Strelbel,
5 fr. Mlle Rétornaz Alexandrine, 5 fr.
Famille Beaud-Combaz, 5 fr. Mlle Ma-
rie Favre, 5 fr. M. Binz, 5 fr. Mmes
Clavel, 7 fr. M. Léon Remy, 5 fr. Ano-
nyme, 5 fr. M. Robadey Denis, 5 fr.
Anonyme, 5 fr. MM. Paul Glassion, 5
fr. Dupasquier Oscar, 5 fr. Dupasquier
Alfred, 5 fr. Grêt Célestin, 5 fr. A.
Pittet, 5 fr. Strelbel, vétérinaire, 5 fr.
Anonyme, 3 fr. MM. Dupasquier Jac-
ques, 3 fr. Wirtz Eugène, 3 fr. Révé-
rendes Sœurs Enseignantes, 3 fr. Ano-
nyme, 3 fr. M. Pasquier Louis, 3 fr.

savait — elle avait répandu, elle était, dans
son rêve de démente et de meurtre une
apôtre de l'action directe, prêchant l'avène-
ment d'une société nouvelle par les bom-
bes, le carnage et l'incendie.
Si elle avait été un homme, affirmait elle
d'une voix farouche qui faisait, quand il
l'entendait, frissonner Robert, elle aurait,
par ses actes, épouvanté le monde !
Oui, c'était à elle qu'il allait remettre le
fils du marquis.
Ne savait-elle pas toute son histoire, à lui
Robert, et celle de petite Reine ?... N'était-ce
pas elle qui — comme il hésitait encore —
l'avait poussé à se rendre au rendez-vous
fixé par Firmin dans le cabaret de la rue de
Meaux où devaient les rejoindre le Marseil-
lais et Zéphirin ?...
Elle méprisait en lui une âme timorée.
Ah ! que n'était elle à sa place !...
Elle lui avait dit :
— Va. L'heure est venue pour toi de
montrer enfin que tu es un homme, de ren-
dre à la société, que tu maudis comme je la
maudis moi-même, le mal pour le mal. Au
cas où tu sentirais faiblir ton cœur et trem-
bler ta main, souviens-toi de petite Reine.
Et si tu dois frapper, Rob, frappe sans misé-
ricorde. (A suivre).

Anonyme, 3 fr. Mlles Berthe Piolet, 2
fr. Cécile Piolet, 2 fr. MM. Emile Po-
chon, géomètre, 2 fr. Pochon-Stolz, 2
fr. Piolet-Joye, 2 fr. Menoud, 2 fr. Gri-
soni Louis, 2 fr. Mlle Thomas, 2 fr.
MM. l'Abbé Martin, 2 fr. Yerly Be-
nolt, 2 fr. Ruffieux instituteur, 2 fr.
Corboz Auguste, 2 fr. Anonyme, 2 fr.
MM. Jaquet, chef de gare, 2 fr. Pillet
Eugène, 2 fr. Mme Maillard, contre-
maître, 2 50 fr. MM. Dupasquier Louis
2 fr. Mlle Madeleine Dupasquier, 2 fr.
M. Boschung Pierre, 2 fr. Anonyme, 2
fr. M. Ruffieux Denis, 2 fr. Mme Pio-
let-Bourret, 2 fr. MM. Piller Jules,
1 50 fr. Corminbœuf, instituteur, 1,50
fr. Dupasquier Emile, fils de Jacques,
1,50 fr. Grangier Isidore, 1,50 fr.
Aeppli Louis, 1 50 fr. Marilley Louis,
1,50 fr. Mme Gachet, 1 fr. M. Steroz
Louis, 1 fr. Total, 255 50 fr. Total des
listes précédentes, fr. 1311 65. Total,
fr. 1567,15. (A suivre).

Dons en nature.

Familles Clerc et Despont, Broc, 2
draps de lit, 1 taie d'oreiller, 1 taie
de traversin, 3 essuie-mains, 6 mou-
choirs, 2 paires de chaussettes. Mme
Remy-Decroux, Bulle, 4 chemises.
Mme Tribulliet, 1 drap de lit, 1 taie
d'oreiller, 3 mouchoirs. M. Léopold
Brunschwig, coton-flanelle. Mme Léo-
nie Bochud, négite, 1 chemise, 1 paire
de caleçons, 1 paire de chaussettes, 1
mouchoir. Mlle Ursule Suard, 1 drap
de lit, 1 paire de chaussettes, 5 essuie-
mains, 1 taie d'oreiller, 1 taie de tra-
versin. Mme Stocker-Marmillod, 4
écheveaux de laine. Mlle Seydoux,
négite, 6 maillots. Mme Vve Irénée
Barbey, 1 taie d'édredon, 5 draps de
lit. M. l'Abbé Beaud, directeur, 6 che-
mises. M. Louis Beaud, 3 paires de
chaussettes. (A suivre).

Ecole secondaire. — La réou-
verture des cours de l'Ecole secon-
daire de la Gruyère est fixée au ven-
dredi 2 octobre à 8 1/2 h. du matin.
L'examen d'admission aura lieu le 28
septembre, à 1 h de l'après-midi.
Tous les élèves sont astreints à subir
cet examen et doivent se présenter
munis de leur livret scolaire.
On est prié de s'inscrire auprès de
M. le Préfet de la Gruyère, président
du comité, ou M. Currat, inspecteur
scolaire, ou encore auprès de M. le
Directeur de l'Ecole secondaire.

AVIS
Il sera vendu en mise publique, le **lundi
28 septembre** crt., à 3 h. de l'après-
midi, à l'auberge du Renard, à Vil-
larvolard, la récolte en fruits (poires
à cidre) des arbres situés le long de la route
cantonale Corbières-Bozterens.
Bulle, 17 septembre 1914.
Recette d'Etat de la Gruyère.

†
Madame Auguste GLASSON-WEBER ;
Monsieur et Madame James GLASSON
et leur fils Auguste ; Mademoiselle Léonie
GLASSON ; Monsieur André GLASSON ;
Madame et Monsieur Simon CRAUSAZ
et leur fille ; Madame Ernest GLASSON ;
Monsieur et Madame Edouard GLASSON
et leurs enfants ; Monsieur Simon GLAS-
SON ; Madame-Alphonse WEBER et ses
enfants ; Les Enfants de feu Eugène WE-
BER ; Madame BADOUD-GLASSON ; Les
Familles GLASSON, REMY, REIOHLEN,
BARRAS, DALLMAN, WEBER et DES-
BIOLLES

ont la douleur de faire part de la grande
perte qu'ils viennent de faire dans la per-
sonne de

Monsieur Auguste GLASSON

leur cher époux, père, beau-père, grand-
père, frère, beau-frère, oncle et cousin, dé-
cédé le 21 septembre dans sa 70^{me} année,
muni des Sacraments de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 24 sep-
tembre, à 9 3/4 heures

Bulle, le 21 septembre 1914.

Priez pour lui !

Cet avis tient lieu de lettre de faire-
part.

**Le Corps de Musique de la Ville
de Bulle** avise ses membres honoraires,
passifs et actifs du décès de

Monsieur Auguste GLASSON

membre d'honneur

et les prie d'assister nombreux à l'enseve-
lissement qui aura lieu **jeudi 24 septem-
bre, à 9 3/4 heures.**

**Le Conseil d'Administration et la
Direction de la Banque Populaire
de la Gruyère** ont le regret de faire part
du décès de leur dévoué collègue

Monsieur Auguste GLASSON

Administrateur.

L'ensevelissement aura lieu **jeudi 24
septembre à 9 3/4 heures.**

Agriculteurs

Portez vos laines à
filer et à échanger ;
Achetez de la bonne
milaine et drap du pays
fait avec vos laines au
magasin

Tobie BEC, Bulle.

AVIS
Il sera vendu en mise publique, le **lundi
28 septembre** crt., à 3 h. de l'après-
midi, à l'auberge du Renard, à Vil-
larvolard, la récolte en fruits (poires
à cidre) des arbres situés le long de la route
cantonale Corbières-Bozterens.
Bulle, 17 septembre 1914.
Recette d'Etat de la Gruyère.

On cherche à louer

pour durée de la mobilisation, apparte-
ment 4 à 5 pièces, meublé. S'adresser
1^{er} Lieut. Mirabaud, Hôtel des Alpes.

A vendre

7000 pieds foin et regain 1^{re} qualité.
S'adresser Pension Ruffieux, La
Tour.

Dr GOUMAZ

absent

SERVICE MILITAIRE

Mademoiselle M. Philpona

Pédicure et Manicure

Elève diplômée de M. F. Vincent, Chi-
rurgien-Pédicure de Genève.

Reçoit, sauf le samedi et le dimanche
Avenue de Gruyères N° 613, Maison
Praud, Bulle.

Traitement de toutes les affections des
PIEDS, ongles incarnés, cors, etc.

Brebis égarées.

Il n'est joint aux troupeaux de M. Céles-
tin Papaux, à Treyvaux, 6 brebis. Les
réclamer contre paiement des frais aux Fré-
res Papaux, au dit lieu.

UNE FILLE

brave et honnête, au courant des travaux
du ménage et sachant cuire, est deman-
dée au magasin L. DOBLER, Por-
rentruy, (Jura-bernois).

Poëlier-fumiste

demande travaux et réparations de
fourneaux, potagers et calorifères.

Prix modérés.

Se recommande,

LOUIS BARRAS

poëlier-fumiste, BROC.

A la même adresse, à vendre plusieurs

potagers à l'état de neuf.

A louer

pour le premier janvier prochain, le beau
domaine de la Condémine, à Bulle.

S'adresser au notaire **MENOUD**.

Bulle. 1307

AVIS

AYER, hongreur, à SORENS

de retour du Service militaire.

Les inscriptions sont prises chez MM.
Toffel et Castella, Fers et Quincaillerie,
Grand' rue, Bulle.

Dépuratif

Salsepareille Model

Le meilleur remède contre toutes les ma-
ladies provenant d'un sang vicié ou de la
constipation habituelle, telles que : Boutons,
Kougeurs, Démangeaisons, Dartres, Eczé-
mas, Affections scrofuleuses et syphilitiques,
Varices, Rhumatismes, Hémorrhoides, Epi-
ques irrégulières ou douloureuses surtout
au moment de l'âge critique. Migrain-
es, Névralgies, Digestions pénibles, etc.
Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude.

— 1 flacon fr. 3.50 1/2 bout. fr. 5.—, 1
bouteille, pour une cure complète, fr. 8 fr.

Pharmacie centrale, Model et
Madlener, rue du Mont-Blanc 9, Genève

Dépôt à Bulle : Pharmacie Gavin.

Oron : Martinet, pharmacien.

Exigez bien la véritable Model,

Aux agriculteurs gruyériens.

Le soussigné avise les agriculteurs de la
Gruyère que lundi et mardi prochain les Is-
raélites ont grande fête, cela fait qu'ils
vendront seulement le mercredi ma in.

Le Département de l'Agriculture autorise
l'exportation du bétail pour l'étranger.

Les marchands de bestiaux suisses doivent
payer l'impôt sur le commerce et l'industrie
ainsi que de fortes patentes, mais ne peu-
vent absolument pas fournir de bétail à l'ar-
mée.

Charles Geissmann
à Fribourg.

Myrtilles fraîches

5 kg. Fr. 3.15 ; 10 kg. Fr. 5.85.

Raisins de table ital. : 5 kg. Fr. 3.65.

Raisins tessinois : 5 kg., Fr. 2.75.

Franco c. remboursement.

Solari & Cie., Lugano.

Broyeur et Pressoir

à fruits.

Haute pression, grand rendement, est à la
disposition du public chez

REMY, Camionneur,

à Bulle.

A vendre

2 trines pour engraisser, dont une por-
tante pour octobre.

Faire offres à Haassenstein et Vogler,
Bulle, sous H 1507 B.

Scories Thomas

chez

CROTTI Frères

BULLE

